

## Qui dit vrai?

### Le OUI coulé dans le béton

ANDRÉ PRATTE

À l'occasion du lancement de son livre, *Pour un Québec souverain*, chez VLB, M. Jacques Parizeau aura l'occasion aujourd'hui de dissiper les ambiguïtés que les huit paragraphes de son communiqué de jeudi n'ont pas levées.

Ambiguïtés? Les souverainistes prétendent depuis jeudi que tout est clair. Dans les jours suivant un OUI au référendum du 30 octobre 1995, le gouvernement québécois aurait déposé à l'Assemblée nationale une motion affirmant que «le Québec deviendra souverain» après avoir fait une offre de partenariat au Canada. La motion, qui était déjà prête à l'époque et que M. Bouchard a rendue publique la semaine dernière, aurait précisé que «la négociation du partenariat et l'accession du Québec à la souveraineté se feront conformément aux dispositions du projet de loi sur l'avenir du Québec.»

Avant que la souveraineté ne soit officiellement proclamée, Québec aurait donc offert à Ottawa d'entreprendre des négociations. Si le gouvernement fédéral avait envoyé promener M. Parizeau, celui-ci aurait pu, en parfait respect de l'entente conclue avec MM. Bouchard et Dumont, proclamer unilatéralement l'indépendance du Québec.

Cela, on l'a toujours su. C'est pourquoi dans son démenti, M. Parizeau écrit: «Je ne comprends pas ceux que les mots effraient. Une déclaration unilatérale de souveraineté du Québec faisait partie intégrante de la loi et de l'entente du 12 juin, advenant un échec des négociations.»

Le démarche de la motion paraît parfaitement logique... sauf qu'elle ne concorde pas avec les objectifs du «Grand Jeu» décrit par M. Parizeau dans son livre. La motion qui a été portée à notre connaissance parle de la proclamation de souveraineté au futur. Il ne s'agit de rien de plus qu'une manifestation d'intention. Or, l'ancien premier ministre s'inquiète de ce que «la France (...) ne peut reconnaître qu'un pays. Elle ne reconnaît pas une intention.»

Ce qui laisse penser que le premier ministre voulait quelque chose de plus solide. «Le problème, nous dit-on au cabinet de M. Bouchard, c'est que Parizeau s'est mélangé entre les hypothèses et ce qui avait été retenu.»

Arrêtons-nous ici. Jacques Parizeau, maître d'oeuvre de toute cette stratégie, un homme dont tous reconnaissent l'intelligence hors du commun, se serait «mêlé» entre les hypothèses et ce qui avait été retenu? Étonnant. Un doute subsiste: la motion qui a été rendue publique est-elle la seule qui circulait à l'époque?

Supposons que si. Que c'est bien ce texte qui aurait été présenté aux députés. Se peut-il que M. Parizeau y ait vu plus qu'un simple manifestation d'intention? Que même si la souveraineté n'était pas officiellement proclamée, le gouvernement péquiste voulait se servir de ce vote pour établir le nouveau statut du Québec dans les faits? Pour couler le OUI dans le béton?

«On voulait, expliquait à *La Presse* l'ancien chef de cabinet de M. Parizeau Jean Royer, que l'Assemblée nationale, d'un côté comme de l'autre, reconnaisse le résultat. En voulant dire: «Bon, ben, c'est fini.»

Sur le plan international, cette motion ne visait pas à obtenir la reconnaissance officielle de la France: «À cette étape-là, ce sont des constats, nous dit un acteur de l'époque. Des gens qui disent: «Nous constatons que les Québécois ont voté en majorité pour faire la souveraineté, après avoir négocié un partenariat avec le Canada». Nous, ça nous suffisait.»

De toute façon, nous rappelle le professeur Maurice Arbour, de l'université Laval, en droit international la proclamation comme telle n'a pas tellement d'importance: «La reconnaissance, ça se joue sur les faits.»

À Québec, aux lendemains d'un OUI le 30 octobre 1995, tout se serait déroulé conformément à l'Entente du 12 juin et au projet de loi sur l'avenir du Québec. M. Parizeau n'aurait pas proclamé l'indépendance. Il l'aurait faite.

## Pendant que McKenna fait campagne Valcourt réfléchit à son avenir...

ANDRÉ PÉPIN  
SAINT-ISIDORE, N.-B.

Pendant que le premier ministre Frank McKenna fait ouvertement campagne avec son homologue Jean Chrétien et les troupes fédérales, le chef conservateur au Nouveau-Brunswick, Bernard Valcourt, est invisible dans la provin-

ce. Parti réfléchir à l'extérieur, il n'a pas encore émis le moindre commentaire depuis le déclenchement des élections. Il doit annoncer cette semaine s'il demeure à la tête des conservateurs qui comptent six députés à l'assemblée législative.

Bernard Valcourt, ancien membre du gouvernement Mulroney, premier instigateur de la réforme de l'assurance-chômage, traverse actuellement une période extrêmement difficile comme chef de la formation. Au début d'avril, lors d'un congrès général de révision du lea-

dership, il n'a obtenu que 62 % des appuis. Valcourt avait lui-même fixé à 66 % le taux de passage... Un caucus houleux a suivi cette réunion des membres. Le chef conservateur a par la suite quitté la province pour des vacances qui durent maintenant depuis un mois, sans qu'il émette le moindre commentaire, malgré l'insistance des médias de l'Atlantique.

Le chef fédéral Jean Charest est venu à quelques reprises faire campagne au Nouveau-Brunswick, sans la présence de M. Valcourt



Bernard Valcourt

dans les différentes régions de la province. Lors des tournées électorales du chef Charest, il n'est jamais fait mention du nom de Bernard Valcourt, pourtant un ancien collègue de l'époque Mulroney.

C'est maintenant évident que les conservateurs de la province veulent forcer Valcourt à une décision. «Moi je respecterai sa décision, qu'il reste ou qu'il parte, mais il doit annoncer ses intentions le plus rapidement possible. Il y a déjà un bon moment que sa réflexion se poursuit. Nous ne pouvons demeurer dans l'incertitude», explique Elvy Robichaud, député conservateur dans la circonscription de Tracadie-Sheila,

dans la péninsule acadienne. Ce député, en l'absence du chef Valcourt, se fait un devoir de prêter main-forte aux candidats de Jean Charest, un peu partout dans la province.

M. Robichaud a été informé que son chef doit rentrer au Nouveau-Brunswick aujourd'hui ou demain, mais aucune date n'a encore été fixée pour une rencontre de presse.

Le sénateur Jean-Marie Simard a exprimé la semaine dernière son total appui à Bernard Valcourt, admettant toutefois que le chef conservateur doit montrer de meilleurs rapports humains avec les gens, se faire plus rassembleur. Le sénateur admet toutefois que bon nombre d'anglophones du sud de la province acceptent mal que leur chef soit francophone et, de surcroît, soit un Acadien du nord, soit de la région d'Edmunston, dans le Madawaska.

## Une lutte à trois se dessine dans Kamouraska-Rivière-du-Loup

GILLES NORMAND

Les jeux sont loin d'être faits dans la circonscription de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, immense territoire plus grand que l'Île-du-Prince-Édouard, où il semble que la population se satisferait de n'importe lequel des candidats des trois grandes formations politiques.

Si on n'accorde aucune chance à Sonia Verma, la candidate du NPD, de remporter l'élection du 2 juin, tout porte à croire que la libérale France Dionne, le conservateur André Plourde et le bloquiste Paul Crête suscitent autant d'intérêt l'un que l'autre auprès de l'électorat, bref, qu'ils partent à égalité.

L'élément d'analyse de départ reste toutefois la grosse majorité de quelque 9000 voix obtenue par le député Crête aux élections de 1993, majorité qui se chiffre à 15 704 voix, une fois transposée selon la nouvelle carte électorale. Une grosse côte à remonter pour les deux autres, d'autant plus que cette région a voté OUI à 53 % au référendum de 1995. Mais les enjeux ont beaucoup changé, comme le font observer France Dionne et André Plourde: il n'y a plus de mécontentement à exprimer contre un gouvernement conservateur, on a fini

par digérer l'échec de Meech et le charisme de Lucien Bouchard ne joue pas à travers le nouveau chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Une inconnue d'importance demeure: comment vont voter les électeurs de Rivière-du-Loup qui avaient donné une majorité de 5000 voix à Mario Dumont en 1994? Au début de la campagne, M. Dumont a refusé d'appuyer quelque candidat que ce soit. À la fin de la semaine, il disait aimer le discours du chef conservateur, Jean Charest, qui a parlé constamment d'économie. De quoi rassurer André Plourde.

En se promenant dans les villes les plus importantes de cette circonscription de 88 426 âmes et de 66 000 électeurs, Rivière-du-Loup, La Pocatière et Trois-Pistoles, on n'a pas l'impression qu'il s'y déroule une campagne électorale. Très peu d'affiches, ce qui porte d'ailleurs la candidate libérale France Dionne à s'en expliquer ainsi: «Nous n'avons pas tellement d'argent; nous préférons l'utiliser pour faire passer notre message.»

Les trois principaux adversaires ont aménagé leur comité central dans le centre-ville de Rivière-du-Loup, chacun dans un local modeste où on a placardé quelques affiches du chef et du candidat aux fenêtres. Rien qui ressemble aux orgies d'affichage du passé.

Si on entre n'importe où, au dépanneur du coin ou dans une station-service, on n'arrivera pas à faire dire à quiconque, avec assurance, qui va gagner.

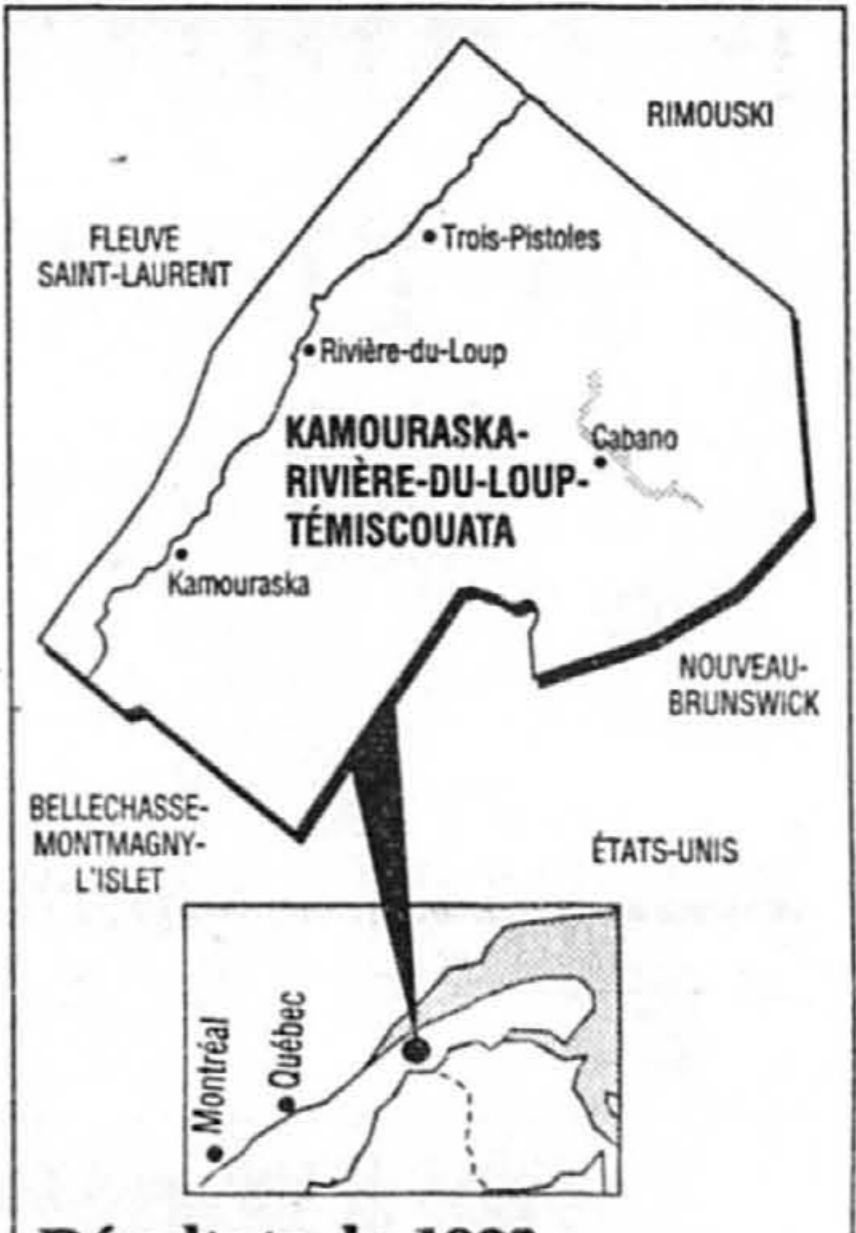
«C'est tranquille. On dirait qu'il n'y a pas de campagne. Ça ne lève pas, il n'y a pas de véritables enjeux. Aucun des candidats n'a encore débattu quoi que ce soit», estime Daniel Saint-Pierre, animateur d'émissions d'affaires publiques à la station radiophonique CJFP.

Même les élus municipaux sont silencieux. Ils sont pourtant nombreux. Ce vaste territoire, où l'on tire son revenu du commerce au détail, de l'industrie manufacturière (agro-alimentaire, cartonnerie, papeteries) compte en effet quatre MRC (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques) et 70 municipalités comprises entre le fleuve et les frontières du Nouveau-Brunswick et du Maine. Seuls trois maires, tous de petites localités, ont assisté à l'assemblée de mise en nomination du bloquiste Paul Crête, et ils ont indiqué qu'ils ne s'engageraient pas dans la campagne.

La mairesse de Rivière-du-Loup, Denise Levesque, reconnue comme souverainiste, donnera cette fois son vote à un ami (André Plourde). «Je demeure souverainiste, mais je considère que l'amitié c'est sacré», explique-t-elle.

Mme Levesque, qui souligne n'avoir jamais «sentit le gouvernement fédéral aussi loin» de sa région que depuis que les libéraux de Jean Chrétien sont au pouvoir, juge que les maires sont en général prudents. «Ils se tiennent tranquilles. Surtout ceux qui sont à la veille d'une élection», précise la mairesse de Rivière-du-Loup.

### Portrait de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata



### Résultats de 1993

(Le comté s'appelait alors Kamouraska-Rivière-du-Loup)

CRÊTE, Paul (BQ)	18 510
PLOURDE, André (PC)	8 051
TREMBLAY, Maurice (PLC)	7 476
MALENFANT, Pierre-P. (Ind)	542
BOIS, Hélène (NPD)	440

Majorité 1993: Bloc québécois 10 459 voix  
Avec la nouvelle carte électorale: majorité bloquiste de 12 704 voix

### Candidats en 1997

CRÊTE, Paul (BQ)
DIONNE, France, (PLC)
PLOURDE, André (PC)
VERMA, Sonia (NPD)

### Population (%)

Francophones	Non francophones
99,5	0,5

### Référendum 1995 (%)

OUI	NON
53,6	46,4

Infographie La Presse

## Un choix entre... le pouvoir et l'opposition

GILLES NORMAND

Le pouvoir ou l'opposition? Cette simple question renferme à elle seule les enjeux des élections fédérales, pour les électeurs de la circonscription de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques.

C'est ce que jouent les trois principaux candidats: le député sortant, Paul Crête, du Bloc québécois, ainsi que les aspirants France Dionne, du Parti libéral, et André Plourde, du Parti progressiste-conservateur.

Notre tournée dans le Bas-du-Fleuve nous a fait constater que chacun respectait les deux autres. Qu'offrent-ils à leurs 66 000 électeurs?

Paul Crête, 44 ans, montre un bilan qu'on juge intéressant et propose cette fois encore l'opposition, officielle autant que possible. Mais une opposition «qui veuille aux intérêts des Québécois». «Il est bien apprécié», reconnaît la mairesse Denise Levesque, de Rivière-du-Loup. «Il s'est toujours tenu près de la base, des chômeurs, des assistés sociaux, des groupes populaires», observe l'animateur radiophonique Daniel Saint-Pierre, de CJFP.

Lorsqu'on demande au principal intéressé si la population de la ré-



France Dionne



André Plourde



Paul Crête

gion, qui n'est au pouvoir ni à Québec ni à Ottawa ne s'en trouve pas pénalisée, il répond ceci: «Pas plus que la population de Saint-Maurice, la circonscription de Jean Chrétien.» Et il étaye son avancé de chiffres fort éloquentes. «Le taux de chômage du Bas-du-Fleuve est peut-être de 21 %, mais celui de la grande région de Rivière-du-Loup est de 14,2 % au recensement de 1996, comparativement à 16,5 % dans la circonscription de Saint-Maurice.»

France Dionne, 44 ans, qui a récemment quitté son siège de députée libérale de Kamouraska-Témiscouata, à Québec, montre aussi un bilan positif. Elle a fait un bon job au cours de ses deux mandats, re-

connait-on, mais on la juge peu connue à l'est de Kamouraska. Elle sait aussi qu'elle lutte contre deux adversaires qui sont fort bien vus.

«Mais ma stratégie est basée sur le positif, l'avenir. Mes deux adversaires veulent l'opposition, l'un pour détruire le pays, l'autre pour s'opposer. Moi, je veux le pouvoir, pour prendre des décisions et faire avancer le comté et le pays.»

Elle a demandé un débat public, que tente d'organiser Jean D'Amour, directeur de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup et candidat libéral défait aux élections provinciales de 1994. Ses adversaires n'ont pas répondu, mais le candidat conservateur avait déjà fait savoir qu'il n'était pas intéressé.

André Plourde, à 60 ans, est un vieux routier de la politique fédérale. Il a fait deux mandats, entre 1984 et 1993. Il avait donné son appui à Jean Charest contre Kim Campbell, lors de la course à la direction du PC. «Avec Kim Campbell, on va être balayé», avait-il dit à Charest. Il avait vu juste.

M. Plourde, défait en 1993 lors de la vague qui a emporté le Parti conservateur, laisse l'image d'un homme à qui on doit le manège militaire de l'endroit et l'obtention d'une subvention de trois millions de dollars pour le port de Gros-Cacoua.

Cette fois, son flair lui dit qu'une très forte vague conservatrice va balayer le pays le 2 juin. Il ne voit pas le PC nécessairement dans l'opposition. «Si Jean Charest gagne le débat des chefs, ce que je crois, la vague va aussitôt partir de l'Ouest canadien et elle va balayer tout le pays.» Et il rappelle les élections de 1984, avec Brian Mulroney. «Le Parti conservateur ne comptait qu'un député au Québec, Roch LaSalle. Et les sondages nous donnaient sept pour cent de voix. Pourtant nous avons gagné.»

M. Plourde avait donné son appui à Mario Dumont lors de son élection en 1994. Quand le chef de l'ADQ a rallié le comté du OUI, M. Plourde s'en est dissocié.

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Le contenant et le contenu

**L**a ministre Louise Beaudoin nourrissait le rêve d'une « Très Grande Bibliothèque », TGB pour les intimes, inspirée des tours ambitieuses inaugurées, il y a quelques mois, à Paris.

Dans son rapport préliminaire remis le mois dernier, le comité chargé d'imaginer le futur joyau du livre a accompli un petit virage sémantique. L'adverbe d'intensité « très » a été mis de côté, cédant la place à l'adjectif qualificatif « publique ». Si bien que ce n'est plus d'une « Très Grande Bibliothèque » que l'on parle, mais bien d'une « Grande Bibliothèque Publique ».



Agnès Gruda

Cette mutation terminologique n'est ni fortuite, ni innocente. Le comité présidé par l'ex-ministre Clément Richard a volontairement mis un bâton sur le caractère grandiose du projet.

Et c'est tant mieux. Car le modèle français est loin de s'avérer probant. Réalisation posthume de l'ex-président François Mitterrand, la Bibliothèque nationale de France accueille, quatre mois après son ouverture, trois fois moins de visiteurs que prévu. Difficile d'accès, rebutable même,

elle a beau abriter une collection impressionnante, les lecteurs la boudent. Au rythme où viennent les visiteurs, la BNF aura enregistré 700 000 entrées en un an — à peu près comme la Bibliothèque de Québec.

Sans lecteurs, une bibliothèque n'est qu'un navire dé-

serté. En insistant sur le caractère public, accessible et convivial de la future bibliothèque montréalaise, le comité Richard semble bien décidé à éviter cet écueil.

Les exemples dont s'est inspiré le comité, ce sont plutôt les bibliothèques municipales de Vancouver et de San Francisco. Toutes deux de construction récente, elles frôlent les 30 000 mètres carrés et s'élèvent sur près d'une dizaine d'étages. Dans les deux cas, l'arrivée du nouveau bâtiment a pratiquement doublé le nombre d'utilisateurs !

En suivant ces deux exemples, la future bibliothèque sera déjà trois fois plus spacieuse que la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque centrale de Montréal dont elle réunira les collections. La filiation est beaucoup plus prometteuse et répond mieux aux besoins — et aux moyens — du Québec qu'une chimère de type pharaonique, pour reprendre un terme utilisé par le journal *Libération* pour décrire les quatre tours de la BNF.

Au lieu de poursuivre une vision architecturale, le comité Richard prend comme point d'appui les besoins les plus criants du Québec en général, et de Montréal en particulier. L'éparpillement des collections de la Bibliothèque nationale. L'absence d'une véritable bibliothèque centrale — celle de la rue Sherbrooke pouvant difficilement prétendre à ce titre. Et l'inaccessibilité des collections gardées par ces deux institutions.

Juste un petit exemple. La Bibliothèque de Vancouver compte 1 200 places assises. La Bibliothèque centrale de Montréal en compte 200. Pas étonnant que les clients ne se bousculent pas aux portes...

C'est ce genre d'incongruités que l'on veut corriger en faisant cohabiter les deux institutions à l'intérieur d'un même lieu, accueillant, donnant libre accès aux livres, ou-

vert autant aux simples bibliophiles qu'aux chercheurs.

L'idée de base, c'est que la « Grande Bibliothèque Publique » devra être aussi grande que publique. Sous réserve de voir les recommandations définitives, pour l'instant, on ne peut qu'applaudir à cette approche. Et à espérer que la Ville de Montréal, qui a toujours hésité à abandonner son immeuble de la rue Sherbrooke qu'elle vient tout juste de rénover, mais qui demeure tout aussi inadéquat, finira par accepter d'emménager avec sa future concubine.

**Le comité Richard a porté des lunettes roses pour dresser l'inventaire des bibliothèques municipales à Montréal.**

Si tel est le cas, cela réglera la question du « contenant ». Restera à trancher celle du contenu, qui demeure entière.

Quoi qu'en dise le comité Richard, qui a porté des lunettes roses pour dresser l'inventaire des bibliothèques municipales à Montréal, celles-ci comptent deux fois moins de livres par capita que bien des villes canadiennes, y compris Vancouver et Saskatoon. Le seul fait que 30 000 mètres carrés nous suffiront pour abriter

deux bibliothèques — la nationale et la municipale — alors qu'à Vancouver, la bibliothèque municipale occupe à elle seule la même surface, est déjà éloquent.

Que va-t-on faire pour que Montréal rattrape son retard ? Après avoir trouvé un espace convenable, prendrons-nous les moyens de le remplir ? Et ce n'est pas seulement en tissant des liens avec d'autres bibliothèques, notamment celles des universités, que l'on va y parvenir.

## Monarchie ou matriarcat ?

**S**onia Gandhi, la veuve du premier ministre indien Rajiv Gandhi, a décidé de se lancer en politique et de sauver le Parti du Congrès. Cette décision est surprenante de la part de Mme Gandhi, italienne de naissance et réservée de caractère. Rien ne semblait la prédisposer à la politique indienne, si passionnée et si meurtrière.



Frédéric Wagnière

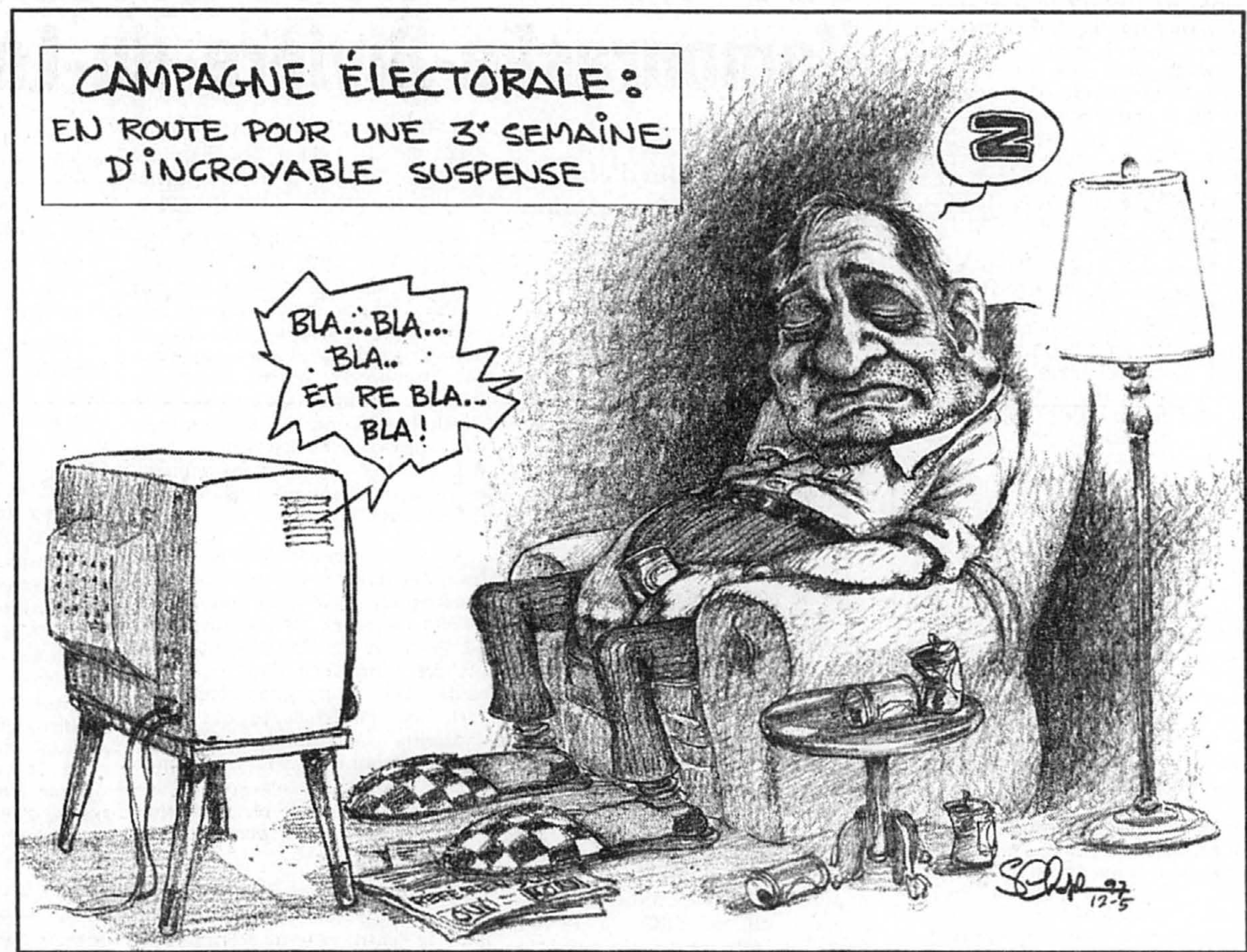
Mais on n'en est pas à un paradoxe près. Les quatre pays du sous-continent indien ont eu des femmes premier ministre, même s'ils ont tendance à pratiquer une discrimination éhontée à l'égard des femmes dans la vie quotidienne. Et l'Inde, la plus grande démocratie au monde, semble subir une fascination étrange pour ce qui ressemble à une nouvelle forme de monarchie. Jawaharlal Nehru, sa fille Indira Gandhi et son petit-fils Rajiv Gandhi ont été premiers ministres. Et non des moindres. Aux yeux

de certains membres du Congrès, Sonia Gandhi partagerait les pouvoirs magiques de cette famille remarquable.

Cela étant dit, sa participation à la vie politique pourrait être une excellente chose pour l'Inde, qui se modernise rapidement et où les signes d'une certaine prospérité se multiplient. Cependant, Mme Gandhi n'est pas encore premier ministre et payer 4¢ pour une carte de membre du parti n'est pas un signe certain qu'elle a envie de le devenir.

Le plus grand danger pour l'Inde, c'est la discorde religieuse et ethnique. Une personnalité politique, qui n'appartient à aucune minorité mais qui est membre de la première famille du pays, pourrait beaucoup faire pour sauvegarder l'union.

CAMPAGNE ÉLECTORALE :  
EN ROUTE POUR UNE 3<sup>e</sup> SEMAINE  
D'INCROYABLE SUSPENSE



DRÔTES RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Une dépense complètement ridicule

J'ai lu tout récemment dans le journal *La Presse* que l'administration Bourque devait rapidement compresser ses dépenses de 33 millions de dollars.

Je suis une étudiante de vingt ans qui connaît encore peu la gestion des affaires publiques. Par contre, lorsque j'ai reçu un chèque de 6 sous de la Ville de Montréal, ces derniers jours, je me suis dit tout simplement qu'on ne pourrait d'aucune façon faire pire.

J'ai travaillé pour la Ville de Montréal, à l'été 95, et ce chèque représente une rétroactivité de salaire. À l'origine, le chèque a été fait au montant de 10 sous, mais on a retenu 2 sous pour l'impôt provincial et 2 autres pour le fédéral.

C'est complètement absurde. Surtout quand on pense qu'il a fallu qu'un fonctionnaire prenne le temps de faire ce travail et si on calcule le coût du matériel utilisé (papier et enveloppe), et du timbre. Suis-je la seule dans cette situation ? Je ne le crois pas.

Madame Johanne Lorrain, responsable des finances au comité exécutif de la Ville, a dit que les fonctionnaires devaient trouver des façons de faire des économies sans toucher aux services à la popula-



Pierre Bourque

tion. Croyez moi, il y aurait ici une belle occasion de passer à l'action !

Virginie GALARNEAU  
Montréal

### Questions fondamentales

■ Quand les journalistes, dont c'est le métier de surveiller les politiciens, ne peuvent même pas eux-mêmes réussir à convaincre ceux-ci d'être à notre service, je ne pense pas que je réussirai davantage. Cependant, je voudrais malgré tout relancer sur la place publique quelques questions qui me semblent fondamentales.

Quand allons-nous cesser d'alimenter la chicane au Canada et cesser de diviser pour mieux régner ? Le Canada n'est pas le monstre qu'on s'efforce de décrire continuellement.

Quand allons-nous cesser de brandir la menace de l'anglais au Québec, au lieu de veiller méthodiquement au progrès de la langue française ? Rien n'est meilleur que le bon exemple.

Quand allons-nous accepter cette grande formule de partage que représente la fédération canadienne ?

Quand allons-nous nous entendre sur nos responsabilités provinciales-fédérales et sur un processus de révision annuelle ?

Quand allons-nous réviser sérieusement tous nos contrats de sous-traitance pour mieux utiliser nos milliers d'employés de la fonction publique, une fois leur compétence établie ?

Quand allons-nous cesser de faire de la politique à plein temps

pour mieux administrer à plein temps ?

Quand allons-nous cesser de dire qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts, quand on nous saigne à blanc par voie détournée ?

Quand allons-nous cesser de pénaliser les vieux qui, par leurs patients sacrificiels, ont voulu assurer leur sécurité de vieillesse, et au moment où ils en ont le plus besoin ?

Quand allons-nous, dans la lutte contre le déficit, ajuster le rythme à nos moyens. Nous n'avons pas à imiter nos voisins qui connaissent des situations économiques différentes ?

Quand allons-nous arrêter de gérer en fonction d'objectifs politiques que ne partage pas la majorité ?

Enfin, quand le Québec va-t-il s'intégrer définitivement au Canada pour vivre ce vrai pays, le nôtre, dans une harmonie profitable à tous ?

Roger VALLIÈRES

### Amour et passion

M. Alfons Pomp,

■ Quel plaisir j'ai eu à lire votre commentaire du lundi 14 avril dans *La Presse*. Je suis infirmière, depuis peu de temps, et le seul fait de savoir qu'il existe des gens ayant cette conception de notre profession me donne plus d'énergie à la pratiquer avec amour et passion.

Merci de nous avoir rendu un tel hommage et, quoique je n'aie pas eu le plaisir de travailler avec vous, je reste convaincue de votre

professionnalisme et je vous retourne les honneurs.

Marie-Hélène BOILY  
infirmière

### Vive les élections !

■ En effet, il suffit de les annoncer pour que s'effacent toutes nos difficultés : les subventions pleuvent, les deniers publics surgissent on ne sait d'où, des projets impossibles à réaliser depuis la dernière élection prennent soudainement forme, etc. Bref, tout devient subitement possible. Et, sans restriction aucune, on se lance dans de nouvelles structures qu'auparavant on jugeait trop coûteuses.



Jean Chrétien

La manne gouvernementale est saupoudrée dans tous les secteurs. C'est l'abondance... Il faut bien soigner les électeurs, non ?

Une question : si la campagne électorale favorise la relance économique, pourquoi ne pas transformer cet exercice quadriennal en exercice annuel ? Bonne façon de maintenir l'élan économique que les quatre candidats nous promettent dans leurs harangues.

Liliane BOULANGER  
Montréal

### Une note humaine

■ J'ai pris connaissance de l'article de Lilianne Lacroix, publié le 24 avril, concernant les Centres jeunesse de Montréal. Je suis très touché par les propos de M. Camille Bouchard quand il souligne l'importance de s'allier à des partenaires avant de faire quelque virage-milieu que ce soit dans les services aux jeunes en difficulté. Enfin une note humaine et réaliste dans tout ce débat.

Par contre, je ne suis pas du tout impressionné par les propos de monsieur Bilodeau qui semble ramener le débat uniquement à la peur du changement et à nos résistances. Ayant lui-même défendu, pendant plusieurs années, la survie de Boscombe, je m'étonne grandement de son accord avec la fermeture du Centre et avec le fait de tout ramener aux ressources de la communauté. On connaît les limites de celle-ci, ainsi que celles des familles, à assumer les problèmes sévères des jeunes si elles ne sont pas adéquatement supportées.

La peur du changement ne tient plus de nos jours. Dans le débat qui nous préoccupe, la peur est le meilleur rempart contre les décisions à la mode dictées par des considérations uniquement budgétaires à courte vue, le tout saupoudré du rationnel douteux du virage-milieu à toutes les sauces qui n'a pour fin que la « McDonaldisation » des services à la jeunesse.

Gilles BEAULIEU  
psycho-éducateur

## Répliques

## Pourquoi avoir ciblé Rosemont?

« En grande partie, les résultats du cégep de Rosemont en termes de diplomation ou de notes obtenues sont fonction des étudiants que nous accueillons. »

Les signataires sont professeurs de sciences humaines au cégep de Rosemont. Il s'agit de Annick ALLARD, Viviane AUBÉ, Marie-Claire CARPENTIER-ROY, Ginette CARTIER, Daniel CHABOT, Serge CÔTÉ, Danielle DAGENAI, Diane DE KONINCK, Luis DEL RIO, Guy DESMARAI, Claire DUGUAY, Robert ETHIER, Claude-Jean LEFEBVRE, Robert PAQUETTE, Robert PASCAL, Jean-Pierre PHILIBERT, Jacques PINCINCE, Diane POLIQUIN, Jean REYNOLDS, Christian SABOURIN et Claude SAINT-LAURENT.

Le samedi 26 avril dernier, dans les pages du plus grand quotidien français d'Amérique, le Collège de Rosemont s'est trouvé singularisé comme exemple type d'un cégep qui éprouverait de « sérieuses difficultés » avec son programme de sciences humaines. Qu'on nous permette de nous en étonner un instant avant de traiter d'un article qui, sur la base d'une lecture biaisée d'un rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, brosse un portrait négatif du programme en sciences humaines de notre institution.

Il faut savoir que, depuis quelques semaines, les rapports d'évaluation produits par la Commission sont accessibles sur Internet. Pourquoi le journaliste responsable du dossier de l'éducation à *La Presse* a-t-elle alors choisi de cibler le Collège de Rosemont au lieu de parler du sujet en général, quitte à traiter de Rosemont en particulier? Comment a-t-elle sélectionné « par hasard » ce cas parmi une cinquantaine possibles? Seule une enquête sur ses « sources » parviendrait à le révéler. Quoi qu'il en soit, si nous avons choisi de répondre à cet article, c'est pour rétablir certains faits et aborder quelques questions de fond que soulève le rapport de la Commission.

La lecture que fait Madame Ouimet du rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est particulièrement tendancieuse. Elle n'insiste que sur les aspects négatifs du Rapport, omettant par le fait même tous les aspects positifs que révèle l'évaluation. Pourquoi change-t-elle le sens de certains passages? Prenons un exemple. Les commissaires écri-

vent: « Selon le rapport du Collège et les propos recueillis plusieurs professeurs ont cependant eu tendance à réduire leurs exigences sous la pression des étudiants qui disent ne pas pouvoir consacrer aux études le temps normalement prévu et également en raison de la faiblesse perçue des étudiants. » Dans les mains de Mme Ouimet, ce passage devient: « Les professeurs ont cependant eu tendance à réduire leurs exigences sous la pression des étudiants » (« précise la commission », ajoute la journaliste). Réalise-t-on la distorsion? Des « propos recueillis » livrés dans un contexte qui les nuance sont présentés comme une affirmation assumée par la Commission. Mme Ouimet leur confère un caractère catégorique en changeant « plusieurs professeurs » par « les professeurs »!

En second lieu, l'enquête de la journaliste a été pour le moins péjorative, se résumant à un appel téléphonique à la Directrice des études, mal placée pour corriger des faussetés dont on ne l'a pas informée. Ainsi, on apprend dans *La*

*Presse* que les professeurs auraient « boudé la Commission lorsqu'elle est venue à Rosemont », alors qu'ils ne se sont simplement pas présentés à une réunion dont on a modifié l'heure dans des délais trop courts pour réagir! La vérité, c'est que les professeurs du comité local d'évaluation ont consacré des dizaines de réunions de trois ou quatre heures chacune à l'évaluation du programme. Ils ont d'ailleurs entrepris le travail de révision du programme avant que ne le demande la Commission et les enseignants délégués au comité des sciences humaines par chacune de leur discipline ont effectivement rencontré les évaluateurs comme le reconnaît le rapport!

Enfin, on doit souligner que la responsable du volet éducation à *La Presse* connaît manifestement mal son dossier. On n'en donnera qu'un seul exemple que même des personnes non informées des subtilités de l'approche programme comprendront. Comment peut-on penser et écrire qu'un cours d'intégration des apprentissages a été « conçu pour les nouveaux », pour des étudiants n'ayant fait, en tant que nouveaux, aucun apprentissage au collégial?

Ces précisions faites, le rapport de la Commission soulève plusieurs questions importantes sur l'enseignement collégial et sur notre institution, questions auxquelles nous nous attarderons en terminant. Il y a eu, effectivement, une résistance de la part de beaucoup de professeurs à Rosemont (comme à peu près partout ailleurs au Québec) à collaborer à la réforme telle que conçue par le ministère. À maints égards, cette réforme est pédagogiquement contestable et si alambiquée que plusieurs cégeps ont eu recours à des firmes d'experts-conseils pour leur expliquer le vocabulaire tordu des textes du ministère! De plus, l'approche pro-

gramme nous est apparue discutable dans la mesure où la tradition disciplinaire de la formation en sciences humaines a été, par moments, remise en question. Discutable aussi la conversion des idéaux généraux de formation en « compétences » techniques à acquérir. Comme toujours, cependant, les professeurs ont pris sur eux de sauvegarder la qualité de l'enseignement en appliquant quand même une autre de ces nombreuses réformes de technocrates.

Il faut dire et redire enfin, qu'en grande partie, les résultats du cégep de Rosemont en termes de diplomation ou de notes obtenues sont fonction des étudiants que nous accueillons. Pour toutes sortes de raisons contingentes, ces derniers ont besoin d'un plus grand soutien pédagogique pour réussir. C'est la réalité du Collège de Rose-

mont, ce n'est pas nécessairement celle d'autres collèges! Tous ces étudiants ont droit à une éducation supérieure. En aucune façon, cet état de faits ne permet de tirer une conclusion sur la qualité de l'enseignement à Rosemont. Plusieurs indices en témoignent. Les commissaires soulignent d'ailleurs le haut niveau de satisfaction des diplômés du cégep, se montrant même étonnés de l'exhaustivité des enquêtes menées à ce sujet. Quand on aura démocratisé l'éducation jusqu'au point de répartir tous les étudiants, bons comme moins bons, également dans tous les cégeps, on en reparlera... Pour l'heure, nous continuerons à nous dévouer auprès des ces étudiants et de cette institution en y trouvant une motivation supplémentaire pour accomplir cette vocation pédagogique et sociale qui est la nôtre.

## Un choix qui n'est pas dû au hasard

Le choix de Rosemont n'est pas dû au hasard. En fait, c'est vous qui avez pratiquement la plus mauvaise feuille de route et mon article « négatif » reflète tout simplement les critiques de la Commission.

Mon enquête « se résume à un appel téléphonique à la directrice des études mal placée pour corriger des faussetés », me reprochez-vous. Pourtant, c'est le directeur général de votre cégep qui m'a adressée à elle, considérant qu'elle était la plus compétente pour répondre à mes questions.

Quant aux professeurs qui « auraient boudé la Commission lorsqu'elle est venue à Rosemont », je laisse le dernier mot à la Com-

mission qui souligne, à la page 1 de son rapport, qu'elle « déplore vivement le fait que les professeurs ne se soient pas présentés à la rencontre prévue (...) pour des raisons qui demeurent obscures ».

Enfin, mon article se termine sur une note positive, ce que vous omettez soigneusement de préciser. J'écris, en effet, que le cégep a pris au sérieux les recommandations de la Commission et qu'il est en train de revoir, de concert avec les professeurs, « les grilles de cours pour qu'elles soient plus cohérentes ».

M. O.

## 15 février 1839: Téléfilm Canada se justifie à nouveau

LOUIS LAVERDIÈRE

L'auteur est directeur des opérations pour le Québec chez Téléfilm Canada.

Je déplore que le débat public soulevé par la récente décision de Téléfilm Canada de ne pas investir dans la production de *15 février 1839* nuise au climat de confiance nécessaire aux créateurs du cinéma et de la télévision. Aussi m'apparaît-il utile d'apporter certains éclaircissements. à ce sujet.

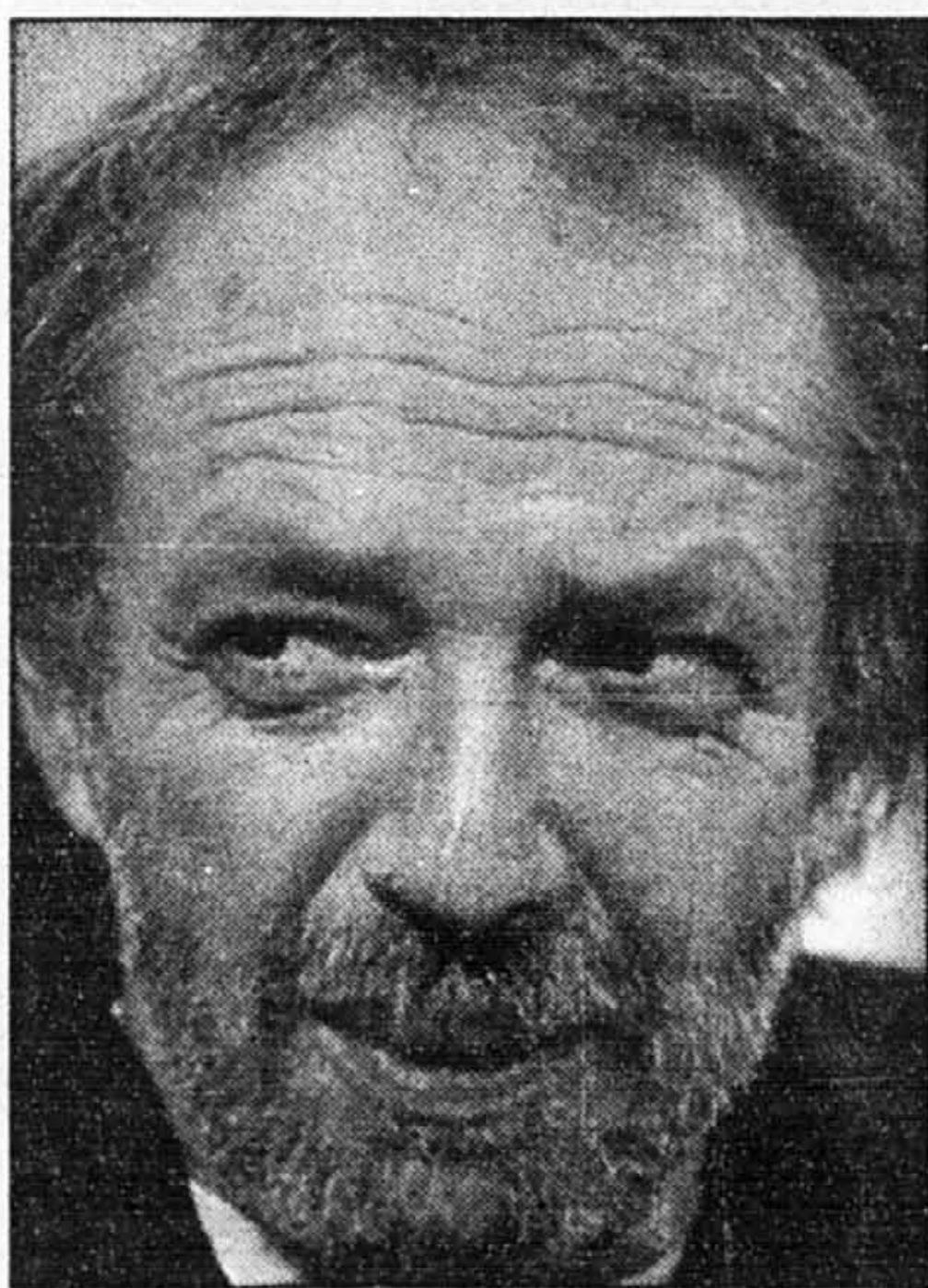
Le texte de la pétition que nous avons lue dans certains journaux (*La Presse*, 16 avril) évoquait une vague de protestation se traduisant par 10 000 cartes postales envoyées à nos bureaux. La réalité est que nous en avons plutôt reçu 1 500. Mais le nombre importe peu, et cette réaction spontanée des défenseurs de *15 février 1839* doit être prise en considération.

Je voudrais rappeler que Téléfilm n'a jamais fait intervenir d'arguments politiques dans ses conversations avec Pierre Falardeau, ce dont a d'ailleurs convenu le réalisateur lors d'une récente entrevue radiophonique, le 17 avril dernier. Le facteur politique n'est pas davantage intervenu dans notre analyse de l'oeuvre, ni dans notre refus de soutenir sa production.

J'ai toujours considéré le respect de la liberté d'expression comme un principe incontournable et l'ensemble de mon équipe partage cette opinion. L'expression d'un point de vue personnel, qu'il soit politique ou d'autre nature, est à la source même de la création artistique et je ne peux qu'encourager les scénaristes et les cinéastes du Québec à aller dans ce sens, quitte à bouleverser ou même à provoquer le public.

Je peux vous assurer que l'analyse des projets de films, d'émissions de télévision ou d'oeuvres multimédias, que ce soit par mes collègues de Téléfilm ou par des lecteurs externes, n'est jamais soumise à un mot d'ordre en faveur de ceci ou contre cela. Cela vaut pour tous les sujets, y compris ceux qui sont à caractère politique. En fait, nous sommes toujours à la recherche de ces oeuvres à la fois personnelles, fortes et audacieuses qui marquent une cinématographie, et cela, quel que soit l'horizon dont elles viennent.

C'est à la lumière de ce principe que Téléfilm Canada a soutenu le développement de *15 février 1839*. Nous avons également contribué à la scénarisation, à la production et à la distribution d'*Octobre*, le long métrage précédent de Pierre Falardeau.



Pierre Falardeau

Je voudrais par ailleurs réfuter l'information selon laquelle *Octobre* a végété à Téléfilm pendant 11 ans avant de voir le jour. Rien n'est plus faux. Nous avons accordé notre soutien au développement du projet en 1988. Le projet n'est revenu à Téléfilm pour une demande en production que quatre ans plus tard, soit le 21 décembre 1992, le réalisateur ayant entretemps changé de maison de production. La Société a émis une lettre de décision positive pour l'aide à la production du projet le 12 juillet 1993, soit un peu plus de six mois après le dépôt de la demande.

Je veux aussi mettre en perspective la décision de Téléfilm Canada de ne pas investir dans la production de *15 février 1839*. Comme nous l'avons souvent précisé, ce projet a été refusé parce que nos analystes et nos lecteurs externes l'ont jugé inachevé. Nous recevons chaque année, en moyenne, une quarantaine de projets de longs métrages de langue française et nos ressources nous permettent de soutenir la production de seulement six ou sept d'entre eux. Et ces choix, croyez-moi, sont souvent fort difficiles à faire.

Il est clair que certains réalisateurs et producteurs vivent difficilement cette situation. Il serait regrettable, cependant, que ces contraintes financières les poussent à une forme d'autocensure ou de nivellement sur le plan artistique. Notre cinéma ne s'imposera que s'il est original et novateur, tant dans sa forme que dans son contenu.

## UBI: des difficultés d'enfantement

ROGER DORÉ

Madame Marie-Andrée Amiot,

Vous seriez d'articles du 2 mai dernier, dont celui en première page de *La Presse* intitulé « Le projet d'infirmité de Vidéoway connaît de sérieux ratés au Saguenay », m'indique que l'espace disponible vous a contraint à ne publier que l'essentiel de l'information. Cependant, même lorsqu'il faut couper court, il n'est pas de bonne guerre de faire traîner des noms dans un contexte où la réputation des gens concernés peut être le moins entachée.

Il est certain que UBI connaît non pas des ratés mais des difficultés d'enfantement. Pour les analystes superficiels, UBI est rapidement devenu LUBIE... Pour d'autres, la fascination consiste à analyser les stratégies de Vidéotron pour réussir là où la très prestigieuse Time Warner vient d'agiter le drapeau blanc.

Le plan de match d'André Chagnon est-il parfait? Sûrement pas, mais il a cette grande valeur de bâtir du neuf. La problématique vient du fait que le laboratoire de développement est le grand public. Plutôt que de peaufiner son matériel dans le secret d'un laboratoire, il a décidé d'élargir la famille des intimes à toute une population.

Les stratégies de commercialisation d'André Chagnon sont-elles parfaites? Sûrement pas. Cette conviction de ma part s'est particulièrement manifestée le jour de ma mise à pied! Même si les images des plus grands démons ont défilé à des vitesses vertigineuses, il faut chercher le rationnel derrière le geste et ce, sans dévoiler les secrets d'État qui doivent demeurer d'ordre interne.

Les salariés de Vidéoway (la division de Vidéotron chargée du développement technique et de la commercialisation) avaient l'opportunité de toucher des bonus de performance très alléchants, le 1<sup>er</sup> mai dernier, dans la mesure où différents objectifs devaient être atteints.

Premier facteur: le déploiement de 30 000 terminaux. Deuxième facteur: la participation de 50 commerçants (fournisseurs de services) dont 20 permettant des transactions. Troisième facteur: la disponibilité de six jeux.

De tous ces facteurs, seuls les 50 commerçants sont déjà en ondes et les 20 services transactionnels sont identifiés. Il ne manque que le logiciel de la compagnie Mainstream pour les mettre en service. Le développement des jeux est contraint à la même problématique.

Même si l'objectif d'objectifs corporatifs et non individuels, j'ai la très grande satisfaction personnelle d'avoir vu les gens de mon département les atteindre, voire les fracasser. Il faut donc chercher encore pour trouver un bouc émissaire, s'il faut vraiment en trouver un à tout prix.

Le transfert d'agent commercial de Vidéoway Multimédia inc. à TVA survient subitement après certaines circonstances qui méritent une analyse en profondeur.

Dès la mise en fonction de l'imprimante UBI, les représentants de CJPM (TVA-Chicoutimi) ont offert gratuitement à leurs clients de faire imprimer des coupons rabais à partir de leur publicité télévisée. Le succès a été immédiat et TVA cherche évidemment à capitaliser sur un tel avantage stratégique.

La station CKRS-TV (affiliée à Radio-Canada) tente d'obtenir des privilèges similaires pour ses clients. La vente de Quatre-Saisons à l'empire Quebecor animera rapidement une vive concurrence avec TVA dans un créneau « populiste » à toutes fins pratiques identique.

Est-il trop tôt pour penser que TVA est déjà en train de préparer ses plans stratégiques? André Chagnon juge-t-il la force de vente de TVA suffisamment polyvalente pour bien représenter toute la famille des produits de Vidéotron, incluant UBI et Internet?

Quoi qu'il en soit, le transfert de la vente et de la commercialisation des mains de Vidéoway à TVA n'est aucunement justifié ou justifiable par les résultats connus jusqu'à maintenant, principalement au Saguenay où l'équipe de Jean-Guy Bergeron fait des prodiges.

Quand au sort de UBI, ce ne sera pas la première fois que Vidéotron aura réussi là où d'autres ont échoué. Rappelez-vous la vente de la technique Vidéoway en Angleterre...

## Des contre-vérités?

MICHEL VAÏS

Le programme de *À quand l'apocalypse*, une oeuvre présentée actuellement au Théâtre d'Aujourd'hui, commence par ces mots: « Depuis sa fondation, en 1968, le Théâtre d'Aujourd'hui se consacre exclusivement à la création, la production et la diffusion d'oeuvres dramatiques québécoises. » C'est inexact. Ce théâtre est né du regroupement de quatre compagnies, qui ont présenté des pièces « étrangères », au cours de sa saison inaugurale, en 1968-1969: les Apprentis-Sorciers ont donné *La Baye*, de Philippe Adrien, et *L'Empe-*

*reur d'Assyrie*, de Fernando Arrabal, les Saltimbanques ont joué *Tango*, de Slawomir Mrozek, et *Tabarin Tabarino*, une farce du Moyen Âge, et André Brassard a monté *L'École des Bouffons*, de Michel de Ghelderode, pour le Mouvement contemporain. Par ailleurs, le Théâtre d'Aujourd'hui a aussi programmé des traductions de pièces canadiennes-anglaises, en 1979 et 1984. La direction de ce théâtre serait bien avisée de cesser la diffusion de contre-vérités qui ont pour effet d'occulter une partie de notre histoire théâtrale.

## Élections 97

Notes  
de  
campagneCes affreuses  
pancartes

■ Quand les idées font défaut, on peut toujours sortir les pancartes...

Voilà une des réflexions qu'on peut parfois se passer en temps de campagne électorale. Les pancartes et les affiches électorales ont envahi une fois de plus nos villes et nos campagnes. Elles nous accueillent (ou nous agressent ?) à toutes les sorties de toutes les autoroutes. Les voyageurs égarés peuvent ignorer dans quel village ils viennent de mettre les pieds, mais au moins ils ne tardent pas à savoir quels sont les candidats locaux.

Cette calamité se pointe le nez chez nous presque aussi régulièrement que la fièvre des foies. Au mieux, c'est un bien petit prix à payer pour le maintien de la démocratie. Au pire, c'est carrément la huitième plaie d'Égypte !

Un bel exemple de cette pollution visuelle : au parc Laurier, à Montréal, alors que les bourgeons des branches des arbres commencent enfin à s'ouvrir après un hiver trop long, un immense panneau électoral gâche totalement ce magnifique spectacle...

À la croisée  
des chemins

■ Pour le candidat du Parti libéral dans la circonscription de Brossard—La Prairie, le Canada est véritablement à la croisée des chemins.

Recevant son chef dans son comté, Jacques Saada a souligné que « le Reform et les conservateurs veulent faire bouger le Canada à droite, le NPD veut le faire bouger à gauche et le Bloc veut le faire reculer ». Et il a ajouté : « Nous, libéraux, voulons le faire avancer. »

Cela ne rappelle-t-il pas cette vieille déclaration attribuée à Camille Samson : « Nous sommes au bord du précipice ; le Parti créditiste va vous faire faire un pas en avant ! »

## Un sport préféré ?

■ On a déjà dit que la politique était un des « sports préférés » des Québécois (ou peut-être des Canadiens, on ne le sait plus).

Le candidat conservateur dans le comté de Longueuil, semble le croire encore.

À quel endroit, croyez-vous, François Leduc a-t-il invité les autres candidats conservateurs de la Montérégie et tous les électeurs de Longueuil à se joindre à lui pour suivre mardi — sur des écrans géants, s'il vous plaît — le débat des chefs ?

Au restaurant du chemin Chambly de la Cage aux Sports, voyons !

## Un faux réformiste ?

■ Jim McMillan, de Toronto, a loué une chambre d'hôtel à Grand-Mère et s'est présenté à tout venant comme le candidat réformiste dans le comté de Saint-Maurice, qui, comme l'on sait, est la circonscription où le bloquiste Yves Duhaime affronte le premier ministre Jean Chrétien.

Le hic, c'est que le Parti réformiste a signalé, par voie de communiqué de presse et encore hier par téléphone, que la formation de Preston Manning ne présente aucun candidat dans Saint-Maurice.

Une représentante réformiste a précisé par ailleurs hier, depuis Ottawa, que le Parti réformiste, actuellement en phase organisationnelle au Québec, ne présente que 12 candidats dans les 75 circonscriptions de cette province.

## Le brasse-journalistes

■ Jean Chrétien a fait des gorges chaudes sur l'histoire de l'autocar transportant les journalistes dans la tournée du chef bloquiste qui s'est perdu dans la région de Kingsley Falls, près de Drummondville. Il a raconté que lui, il était déjà allé à Kingsley Falls et qu'il avait su retrouver son chemin pour en revenir. Et il a ajouté que le Parti libéral savait mieux traiter ses invités que le Bloc québécois.

Mais cela, c'était avant l'épisode de l'autocar des représentants des médias accompagnant la caravane libérale transformée en « brasse-journalistes » dans la région de Saint-Jean de Terre-Neuve...

Jules Béliveau

## Chrétien a le plus à perdre

Les chefs fourbissent leurs armes en vue du débat de ce soir

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les attaques seront surtout dirigées contre le premier ministre Jean Chrétien au cours du premier débat des chefs, qui se déroulera en anglais, ce soir. Le débat en français aura lieu mardi.

Deux semaines après le début de la campagne en vue des élections du 2 juin, M. Chrétien peut se réjouir de conserver une confortable avance dans les sondages d'opinion, mais il devra se défendre sur des questions comme l'unité nationale, la TPS, la réforme des programmes sociaux, les réductions d'impôts, le scandale des Airbus et l'enquête sur la Somalie.

L'une des plus vives impressions laissées par les débats télévisés des dernières années — l'image d'un Brian Mulroney montrant un doigt accusateur en direction de John Turner, et lui reprochant sa position sur le favoritisme libéral — a peut-être décidé de l'issue du scrutin de 1984.

Nul ne s'attend à un résultat aussi dramatique pour l'émission télé-

visée de deux heures de ce soir, ou la version francophone du lendemain. Mais de l'avis des analystes, Jean Chrétien est celui qui a le plus à perdre dans ces débats.

M. Chrétien, quant à lui, fait valoir son expérience des affrontements politiques.

« J'ai siégé à la Chambre des communes et répliqué à des questions depuis environ 24 ans. Il paraît que c'est très dangereux. Je suis toujours vivant. »

Le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, rappellera au chef libéral qu'il y aura un autre référendum, comme celui que M. Chrétien a remporté de justesse en octobre 1995, et s'efforcera de l'obliger à se prononcer sur cet enjeu.

Tôt dans la campagne, le leader réformiste, Preston Manning, a rap-

pelé que les nombreuses batailles politiques de Jean Chrétien avaient laissé des traces, insinuant ainsi que le premier ministre était vieux et fatigué.

Le chef conservateur, Jean Charest, a critiqué la ligne dure de M. Chrétien sur l'unité nationale, après la diffusion de la nouvelle suggérant que l'ex-premier ministre québécois, Jacques Parizeau, avait envisagé de proclamer la souveraineté immédiatement après une victoire souverainiste au dernier référendum.

Mais le porte-parole du parti, Tom Van Dusen, a dit que M. Charest limiterait les attaques, pour mettre plutôt l'accent sur la plateforme électorale du parti.

Quant à Alexa McDonough, chef du Nouveau Parti démocratique, elle a déjà fustigé la décision du premier ministre de déclencher des élections pendant les inondations manitobaines. Et elle compte marteler la question du chômage pendant le débat télévisé. « Le plus important est de redonner du travail aux gens de ce pays », déclarait-elle hier.

Pourtant, les libéraux semblent à l'abri des assauts.

Bien que la popularité des conservateurs grimpe au Québec, selon un sondage, c'est la même chose pour les libéraux de Jean Chrétien.

Selon un sondage Léger et Léger réalisé pour le compte du Journal de Montréal et du Globe and Mail, en effet, les libéraux récolteraient l'appui de 38,8 pour cent des Québécois, contre 37,1 pour cent pour les bloquistes et 19,8 pour cent pour les conservateurs, après répartition des indécis.

À l'échelle du pays, un sondage Angus Reid réalisé pour le réseau CTV et la chaîne Southam News accorde une confortable avance aux libéraux de Jean Chrétien, avec 42 pour cent des intentions de vote, soit plus du double des intentions de vote accordées aux conservateurs, en deuxième place dans l'échelle de popularité des partis auprès de l'électorat.

Les chefs des différentes formations politiques faisaient relâche ce week-end, en prévision des débats télévisés.

La campagne  
démarré  
au Manitoba

Presse Canadienne  
PORTAGE LA PRAIRIE, Manitoba

La campagne électorale fédérale semble finalement démarrer dans les régions situées à l'extérieur de la vallée de la rivière Rouge, et des pancartes partisanes commencent à faire leur apparition ici et là sur les pelouses.

Erin Hunt, qui habite une jolie maisonnette en briques à Portage-la-Prairie, a planté une pancarte sur sa propriété afin de proclamer sa loyauté au candidat conservateur de la circonscription, Brian Pallister. Elle estime néanmoins qu'il existe des priorités plus importantes. « Je pense qu'il y a énormément de travail à abattre et que la campagne électorale devrait être laissée de côté jusqu'à ce que ce soit terminé. »

Les chefs de parti abordent les électeurs manitobains avec circonspection, malgré la décision prise la semaine dernière par le directeur général des élections de tenir quand même le scrutin dans les régions inondées.

Le député libéral de Winnipeg Sud, Reg Alcock, a transformé son quartier général en centre d'aide aux victimes des inondations et il a aidé les résidents de sa circonscription à déménager leurs biens au moment de l'évacuation.

À l'extérieur de la vallée, la campagne prend régulièrement de la vitesse, particulièrement à l'ouest et au nord. Le mouvement se déplace lentement vers l'intérieur.

Ni le chef conservateur, Jean Charest, ni le premier ministre Chrétien n'ont visité la province depuis le déclenchement des élections, même si le premier ministre se trouvait au Manitoba la veille.

Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, n'a fait qu'une courte visite dans l'ouest du Manitoba, loin des régions inondées.

La leader du NPD, Alexa McDonough, s'y est arrêtée à deux reprises. Mais c'est seulement vendredi qu'elle a vraiment fait campagne après avoir atterri à Thompson, principale ville de la circonscription de Churchill.



PHOTO PC

## Bonne fête des Mères !

À la veille du premier des deux débats télévisés, c'était jour de relâche, hier, pour les chefs de parti fédéraux en campagne électorale. C'était aussi la fête des Mères et le premier ministre Jean Chrétien a profité d'une promenade au marché Byward, à Ottawa, pour acheter quelques fleurs à l'intention de son épouse, Aline.

## L'affaire Parizeau fait jubiler la presse ontarienne

PASQUALE TURBIDE  
collaboration spéciale, TORONTO

« On vous l'avait bien dit... », Toronto Sun, 9 mai 1997.

La semaine dernière, les quotidiens ontariens arrivaient mal à cacher leur jubilation devant les ravages causés par la tornade Parizeau.

Le *Globe and Mail* identifie au moins deux effets « bénéfiques » dans toute cette affaire : « D'abord, elle affaiblit la crédibilité, sinon la compétence, de Lucien Bouchard. Il était en charge de la campagne référendaire et serait devenu le négociateur en chef par la suite. S'il ne connaissait pas les plans de M. Parizeau, il aurait dû les connaître. Et s'il est démontré qu'il était effectivement au courant, il devrait démissionner. Deuxièmement, on comprend pourquoi le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême de se prononcer sur la légalité d'une séparation et sur l'importance d'exiger une question et des règles de procédure claires. On ne peut faire confiance aux sécessionnistes avec leur propre référendum. » Le *Globe* propose ensuite de décerner l'Ordre du Canada à M. Parizeau, pour le remercier d'avoir donné un nouvel élan au fédéralisme en terre québécoise.

Revue  
de  
presse

« Told you so... »

Le *Toronto Sun* se souvient d'avoir toujours douté de la sincérité de Jacques Parizeau et de ses intentions de présenter une réelle offre de partenariat au gouvernement fédéral. Le *Sun* se moque aussi des protestations d'ignorance de Lucien Bouchard et des autres ténors souverainistes : « On dirait ces cadres des compagnies de tabac qui protestent aujourd'hui de leur innocence : « Quoi ? les cigarettes causent le cancer ? Pourquoi ne nous a-t-on jamais rien dit ? »

Alors que plusieurs chroniqueurs s'amuse à comparer Jacques Parizeau à Robespierre (pour le zèle révolutionnaire) et à Margaret Thatcher (pour l'appétit de publicité), le *Citizen d'Ottawa* s'inspire de la célèbre métaphore des homards pour s'apitoyer rétroactivement sur le sort qui attendait les Québécois après le référendum : « Ils avaient le choix entre être rapidement plongés dans l'eau

bouillante avec une déclaration d'indépendance immédiate, ou subir une cuisson lente par des négociations condamnées à l'échec suivies d'une déclaration d'indépendance. Pour eux comme pour les homards, ces deux options n'avaient rien d'alléchant. »

« On ne veut pas de cadeau ! » Le *Hamilton Spectator* s'inquiète de la propension libérale à promettre mer et monde durant cette campagne électorale, après trois ans et demi de saine gestion des finances publiques :

« Nous détectons déjà des signes de faiblesse dans la deuxième version du livre rouge, qui propose six milliards et demi de dollars de nouvelles dépenses, dont cinq en paiements de transferts pour la santé. (...) Si nous continuons à engraisser la dette, qui atteint déjà 615 milliards, nous n'arriverons plus à financer aucun programme social. Ces indices d'une prochaine augmentation des dépenses publiques sont insultants, surtout pendant une campagne électorale ; ils semblent suggérer qu'on puisse éblouir l'intelligence des citoyens avec quelques cadeaux électoraux. Ces jours-ci, l'électorat est

plus susceptible de récompenser le parti qui se préoccupe de l'avenir plutôt que de l'immédiat. »

■ Dans le nord de l'Ontario, on se soucie plus du sort de son fusil de chasse que de celui de la société distincte. Dix-huit mois après son adoption, la loi C-68, qui force les détenteurs à enregistrer leurs armes dans un registre national, vexé toujours de nombreux électeurs dans cette grande région de chasseurs. Plusieurs clubs de chasse supplient leurs membres de voter pour le candidat le mieux placé pour défaire leur député libéral. (Les trois autres partis promettent de réviser la loi C-68 ou de la jeter au panier.) Par contre, le *Sudbury Star* prie les partis de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain : « Bien sûr, le registre national est un processus encombrant, qui n'empêchera pas les criminels de voler des armes à feu. Mais au lieu d'abroger la loi en entier, les partis devraient proposer un compromis : conserver les éléments de C-68 qui peuvent sauver des vies (comme les peines de prison accrues pour les trafiquants d'armes) et se débarrasser des portions douteuses, comme le registre national. »



100 Immobilier

- 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER ANJOU, grand 4 1/2, chauffé, 1er, eau chaude, 353-7478... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER ANJOU, 5 1/2, grand haut duplex, chauffage central... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER BEAU style victorien s/manger, boiseries, vitraux, face parc... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER BONAVISTA (chemin) 4840, 3 1/2-4 1/2, grands clairs 4x23-76... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER CARTIER 5488, 4 1/2, 29, salon double, 350-270-2523... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER HONORE-BEAUGRAND très grand 5 1/2 + hall d'entrée, très propre, moderne, parc 6000 S chauffé, jui. 353-3256... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER LASALLE, haut duplex 5 1/2, 600 S avec stat., 933-6047... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Beaugrand, récents 3 1/2-4 1/2, Calmar 352-8287... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Jean-Talon, 5 1/2, 2e, 5505, 3 1/2, 400S, Chauffés ent., entrée jui. 591-8280... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Rosemont, beaux 3 1/2 modernes, jui. 733-1838... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Rosemont, 4 1/2, 2e double, 300S/350 S, 371-3720... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Rosemont, 5908 St-André, 4 1/2-3825, 667-6562... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Rosemont (FACE) 5 1/2, 3 ch. fermées, bon état, 520 S, lav. asc. bon état, 510 S, 382-0477, 268-5336, soir 268-0059... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO ROSEMONT, 3 1/2, 2e, éclairé, 2 balcon, très propre, bois, 300 S, 384-6251... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Sherbrooke, grand est, 3 1/2, éclairé, 750 S, 524-9709... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO St-Henri, 3 1/2, 3e, tout compris, 299 S, 937-0120... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO St-Henri, 4 1/2, réno, non chauffé, 370 S, 937-0120... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO St-Henri, 4 1/2, entièrement réno, 932-4641... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO St-Michel, grand 3 1/2, haut triplex, 722-4652... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO St-Michel, 3 1/2, bas duplex, frais parc, lav. asc., mai gratuit, 351-8998... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO St-Michel, 4 1/2, fermées, complètement réno, tranquille, parc, écots, commodités, 400S, 626-9388... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO SHERBROOKE 7 1/2 rénové, 3 ch., électros, atm, jui. 520 S, 725-0232... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Vendôme, 1 1/2 rénové, chauffés, 330S, 262-0566... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Viau, grands 3 1/2, rénovés, 256-9993, 442-3267... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Viau, grands 3 1/2, 4 1/2, électros, rénovés, bois franc, 899-0783, 253-9200... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO 266 PEX II 3 1/2-4 1/2 modernes, tourbillon, 3 ch., 950 S, 524-3861... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO, Henri-Bourassa, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 1 mois gratuit, 385-9526... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Lionel-Groulx, 3 1/2, 4 1/2, 2165 à 390S, libre imm., jui. 633-4431... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO Lionel-Groulx, 3 1/2, 4 1/2, 345 à 400 S, métro, 937-0892, 637-4431... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO MONTCALM/Maisonville, 5 1/2, 3 ch., rénové, chauffé, atm, 950 S, 524-3861... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO (R) 4 1/2, très propre, semi-pool, chauffé, 500S, libre imm., 6 1/2, luxueux haut duplex, grandes terrasses, 675-7500... 131 ILE DE MONTRÉAL À LOUER METRO, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/2, 1008 1/2, 1009 1/2, 1010 1/2, 1011 1/2, 1012 1/2, 1013 1/2, 1014 1/2, 1015 1/2, 1016 1/2, 1017 1/2, 1018 1/2, 1019 1/2, 1020 1/2, 1021 1/2, 1022 1/2, 1023 1/2, 1024 1/2, 1025 1/2, 1026 1/2, 1027 1/2, 1028 1/2, 1029 1/2, 1030 1/2, 1031 1/2, 1032 1/2, 1033 1/2, 1034 1/2, 1035 1/2, 1036 1/2, 1037 1/2, 1038 1/2, 1039 1/2, 1040 1/2, 1041 1/2, 1042 1/2, 1043 1/2, 1044 1/2, 1045 1/2, 1046 1/2, 1047 1/2, 1048 1/2, 1049 1/2, 1050 1/2, 1051 1/2, 1052 1/2, 1053 1/2, 1054 1/2, 1055 1/2, 1056 1/2, 1057 1/2, 1058 1/2, 1059 1/2, 1060 1/2, 1061 1/2, 1062 1/2, 1063 1/2, 1064 1/2, 1065 1/2, 1066 1/2, 1067 1/2, 1068 1/2, 1069 1/2, 1070 1/2, 1071 1/2, 1072 1/2, 1073 1/2, 1074 1/2, 1075 1/2, 1076 1/2, 1077 1/2, 1078 1/2, 1079 1/2, 1080 1/2, 1081 1/2, 1082 1/2, 1083 1/2, 1084 1/2, 1085 1/2, 1086 1/2, 1087 1/2, 1088 1/2, 1089 1/2, 1090 1/2, 1091 1/2, 1092 1/2, 1093 1/2, 1094 1/2, 1095 1/2, 1096 1/2, 1097 1/2, 1098 1/2, 1099 1/2, 1100 1/2, 1101 1/2, 1102 1/2, 1103 1/2, 1104 1/2, 1105 1/2, 1106 1/2, 1107 1/2, 1108 1/2, 1109 1/2, 1110 1/2, 1111 1/2, 1112 1/2, 1113 1/2, 1114 1/2, 1115 1/2, 1116 1/2, 1117 1/2, 1118 1/2, 1119 1/2, 1120 1/2, 1121 1/2, 1122 1/2, 1123 1/2, 1124 1/2, 1125 1/2, 1126 1/2, 1127 1/2, 1128 1/2, 1129 1/2, 1130 1/2, 1131 1/2, 1132 1/2, 1133 1/2, 1134 1/2, 1135 1/2, 1136 1/2, 1137 1/2, 1138 1/2, 1139 1/2, 1140 1/2, 1141 1/2, 1142 1/2, 1143 1/2, 1144 1/2, 1145 1/2, 1146 1/2, 1147 1/2, 1148 1/2, 1149 1/2, 1150 1/2, 1151 1/2, 1152 1/2, 1153 1/2, 1154 1/2, 1155 1/2, 1156 1/2, 1157 1/2, 1158 1/2, 1159 1/2, 1160 1/2, 1161 1/2, 1162 1/2, 1163 1



# 15 000 000 \$ EN STOCK!

## LIQUIDATION DE MODE GRIFFÉE POUR FEMME

### 40 % DE RABAIS

**PAS DE TPS NI DE TVQ  
DURANT 4 JOURS!  
MODE GRIFFÉE EN  
LIQUIDATION À PRIX  
DÉJÀ RÉDUITS DE 50 %**

Nous vous accorderons  
un rabais équivalant  
à la TPS et la TVQ sur  
nos derniers prix réduits.

Du mardi 13 mai au vendredi 16 mai.

**ACHATS VEDETTE!**

**ROUIE :**

Robes 99 \$

Vestes 129 \$

Jupes 69 \$

Tant qu'il y en aura.

**Fins de série LIZWEAR  
en jean ou en sergé :**

Chemisiers, gilets,  
jupes, pantalons

en sergé et autres  
vêtements basiques.

Nos prix ord. 75 \$ à 130 \$.

Seulement

**39,99 \$**

Tant qu'il y en aura.

- Liz Claiborne
- Jones New York
- Rena Rowan
- Bianca Nygård
- Chaus
- Nautica
- Evan Picone
- Rouie
- David Dart

Sur nos prix ordinaires.

Mode griffée pour femme, rayons 107, 109, 127, 130, 145 et 196.  
Quelques étiquettes sont offertes dans certains magasins seulement.

**40 %  
DE RABAIS**  
ACHATS  
VEDETTE  
EXCLUSIFS  
À LA BAIE

Coordonnés Spectrum  
de JONES NEW YORK  
COLLECTION en soie.  
Nos prix ord. 90 \$ à 315 \$.  
Solde 53,99 \$  
à 188,99 \$ ch.

Shorts et tee-shirts  
JONES SPORT  
Nos prix ord. 50 \$ à 60 \$.  
Solde 29,99 \$  
à 35,99 \$ ch.

Collection Picnic  
de EVAN PICONE  
Nos prix ord. 125 \$ à 300 \$.  
Solde 74,99 \$ à 179 \$ ch.  
Tant qu'il y en aura.



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

**Vous avez le meilleur**